

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION DES BATIMENTS
sur le préavis municipal 14 / 2016-2017
concernant une demande de crédit d'un
montant de CHF 345'000.- pour l'étude de
projet et la mise en concurrence des entreprises
en vue de la réalisation d'un bâtiment
multifonction sur la parcelle 77, propriété de la
Commune de Vich

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Bâtiments composée de Mesdames Marlies Fröhlich, Nathalie Streit, Carol Wuersch, ainsi que de Messieurs Stéphane Boucher et Claudio Greco s'est réunie à deux reprises pendant le mois de mai 2017 pour étudier le préavis 14/2016-2017 concernant la demande de projet et la mise en concurrence des entreprises en vue de la réalisation d'un bâtiment multifonction sur la parcelle 77 de la Commune de Vich. Elle a rencontré le 17 mai une délégation de la Municipalité que nous remercions pour ses informations.

Le bâtiment multifonction envisagé est un beau projet qui remplit tous les critères de l'appel d'offres. Il a séduit autant la Municipalité que la Commission et répond aux besoins de la Commune de Vich.

La prochaine étape, sur laquelle nous débattons ce soir, concerne l'étude de projet d'ici au mois de novembre, l'obtention du permis de construire d'ici à janvier prochain et le devis général pour avril 2018.

La Commission suggère que la salle polyvalente puisse être un peu plus spacieuse dans sa largeur, tout en maintenant les 100 places prévues. Un accès extérieur aux WC pourrait également être envisagé. De même, une attention particulière sera portée à l'impact sonore du bâtiment sur le quartier de la Bassire. La Commission vous rend attentifs à la solution de chauffage qui doit encore être évaluée.

D'autre part, la zone étant destinée à accueillir un flux plus conséquent de personnes à pied et en voiture, il est bon de constater qu'une étude de circulation et parcage est prévue dans cette étape déjà.

En l'état, le processus avance conformément aux prévisions. Le Conseil devra se prononcer une dernière fois, sur le crédit de construction en mai 2018 et pourra choisir à ce moment-là de réaliser le projet ou pas. La Municipalité sera accompagnée pour toute la durée du projet par le Bureau d'Assistance au Maître d'Ouvrage (BAMO) qu'elle s'est choisi. Cette solution garantit un suivi professionnel de la construction.

En l'état et sur la base des informations dont elle dispose, la Commission des Bâtiments recommande au Conseil Général d'accepter le préavis municipal 14/2016-2017, relatif à la demande de crédit d'un montant de CHF 345'000.- pour l'étude de projet et la mise en concurrence des entreprises en vue de la réalisation d'un bâtiment multifonction sur la parcelle 77, tel que présenté par la Municipalité.

Marlies Fröhlich



Stéphane Boucher




Nathalie Streit



Claudio Greco

Carol Wuersch



Vich, le 8 juin 2017